

Mouvement **PHAS**

(Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

BULLETIN DÉCEMBRE 09

Bonjour à toutes et à tous,

Maintenant que l'hiver est bien installé, au nom de toutes les personnes impliquées avec le Mouvement PHAS, je profite de cette fin d'année pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes et vous souhaiter de passer de beaux moments avec vos proches. Faites le plein d'énergie pour mieux reprendre en 2010 tous ensemble notre combat pour un meilleur accès aux services de santé et services sociaux.

Sachez que nous sommes en train de concocter de belles actions de mobilisation et de lobbying, dont nous vous ferons part plus en détail dans notre prochain bulletin... Mais sachez déjà que **vous serez appelé(e) à y participer**. À suivre donc !

Voici quelques nouvelles au sujet de nos actions

Show accès-cible 2009

C'est autour de 175 personnes qui ont assisté, au Lion d'or, à la quatrième édition du show Accès-cible qui mettait l'accent, cette année, sur le manque de services adaptés aux besoins des adolescents vivant avec une incapacité.

Animé avec brio par **Guylaine Guay** (maman d'un jeune enfant autiste) et **Félix Morin** (16 ans et atteint de paralysie cérébrale), le spectacle a donné droit à des prestations énergisantes et originales d'une quinzaine d'artistes tels qu'Antoine Gratton, Jamil, David Marin, Damien Robitaille, Seba, Jipé Dalpé, Gaëlle, Alexandre Belliard et Karine Deschamps. Tous ces artistes ont participé bénévolement à la soirée et nous ont livré un show de 3 heures diversifié, émouvant par moments et surtout plein de talents !

Le Show a également bénéficié d'une bonne couverture médiatique dont une entrevue à Christianne Charette, à l'émission *Pour le plaisir* et un article dans le 24 hrs.

Les photos seront bientôt sur notre site internet !

Grand comité

Plan d'action de PHAS

Le Grand comité a retravaillé le plan d'action de PHAS 2009-2010 que nous avons présenté à Centraide lors de notre rencontre du 30 novembre dernier. Quatre priorités sont au menu : la visibilité du mouvement PHAS, l'accès à l'information, le travail en région et le suivi du Plan d'accès.

Il y a maintenant une copie version abrégée de ce plan disponible sur notre site web.

Mouvement **PHAS**

(Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

Tournée des régions

Après avoir rencontré l'ensemble des ROPs lors des journées d'orientation de l'AQRIPH le 11 novembre dernier, il est ressorti qu'une tournée des régions ne s'imposait pas, mais qu'une visite à certains ROPs qui en ont fait la demande pourrait être utile. Les ROPs adhèrent de manière appuyée au Mouvement PHAS et en ont compris l'utilité. Il est apparu qu'il était fondamental d'installer un bon réseau de communication entre PHAS et les ROPs et que ces derniers veulent des outils de travail pour appuyer leurs revendications (nous sommes notamment en train de mettre à jour notre trousse de sensibilisation).

D'autre part, une rencontre à Québec (par l'intermédiaire de l'AQRIPH) va être mise en place avec chaque pilier des ROPs qui ont été identifiés lors de cette rencontre afin de mieux planifier la collaboration future entre PHAS et les ROPs,

Consultations pré-budgétaires

Le gouvernement a lancé il y a quelques temps les consultations pré-budgétaires en ligne. Comme vous le verrez ci-dessous, cette année encore il y a eu du budget en développement, mais rien n'indique que ce budget de développement sera encore disponible l'an prochain...

Il est donc TRÈS IMPORTANT que nous nous exprimions tous à ce sujet puisque cet argent est VITAL pour mettre en place des services qui se sont fait attendre depuis des années.

C'est pourquoi nous vous demandons de vous exprimer à ces consultations. Pour ce faire, c'est très simple. Il suffit d'aller sur le site suivant : <http://consultations.finances.gouv.qc.ca/fr/>

Ensuite, cliquez sur l'onglet « **Je discute** » où il est possible (tout en bas de la page) de donner son avis (en l'occurrence faire part de nos préoccupations sur le budget de développement en santé et services sociaux et plus particulièrement pour les personnes handicapées).

Si nous sommes un grand nombre à exprimer les mêmes inquiétudes, le gouvernement sera obligé de répondre à nos questionnements. **D'où l'importance d'être nombreux à participer à ce forum qui nous est offert.**

Merci de votre collaboration !

Autres nouvelles

Budget 2009 :

Les crédits de développement en santé et services pour la mise en œuvre le Plan d'accès pour les personnes handicapées, d'un montant de 35 M \$ ont été distribués dans les régions. À date nous avons obtenu les chiffres de Montréal et de quelques autres régions.

Appel : nous avons besoin, afin de dresser un portrait de situation, qui sera fort utile lors de nos revendications et des VOTRES, d'obtenir les chiffres de chaque région du Québec. Si vous les avez, ou pensez les obtenir dans un futur proche, merci de nous les communiquer.

Mouvement PHAS

(Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

Pour les obtenir, il suffit de les demander au conseil d'administration de l'agence de santé et des services sociaux de votre région (ce sont des documents publics).

Nouveau slogan

PHAS a maintenant un nouveau slogan : « Des Services : une question de vie ! ».

Centraide

Nous avons rencontré le 30 novembre dernier la personne en charge du dossier de PHAS à Centraide, madame Nancy Lacoursière, ainsi que 2 bénévoles pour faire le point sur nos actions passées et à venir. Cette rencontre a été particulièrement constructive en échanges et idées pour améliorer le futur du Mouvement PHAS. Il nous a en particulier été demandé de mettre l'accent sur la visibilité de PHAS et de faire ressortir nos 4 priorités pour l'année 2010 dans notre Plan d'action (visibilité, accès à l'information, travail en région et suivi du Plan d'accès).

Pétition du Regroupement des Aidantes et Aidants Naturel(le) s de Montréal

PHAS soutient les demandes qui y sont énoncées, c'est pourquoi nous vous invitons à signer et à faire circuler la pétition du RAANM, disponible au www.raanm.org

Cette pétition est seulement disponible en version imprimable (pas de signature en ligne), mais il est important de la faire circuler et de la retourner à cet organisme qui veut la déposer à l'Assemblée Nationale au début de l'Année 2010.

Ex Aequo est à la recherche de personnes pour un sondage sur le soutien à domicile à Montréal

Vous recevez des services à domicile? Vous avez fait des démarches pour en obtenir, mais vous n'avez pas réussi à trouver réponse à vos besoins? Vous habitez Montréal? Vous avez entre 18 et 65 ans et comprenez suffisamment le français pour répondre à un questionnaire? Vous pouvez donc contribuer à l'avancement du dossier « Soutien à domicile »!

Ex Aequo est un organisme de Montréal qui défend, depuis près de 30 ans, les droits des personnes ayant une déficience motrice. Il mène actuellement une vaste recherche sur les services de soutien à domicile afin qu'ils soient améliorés à tous les points de vue.

L'organisme fait appel à vous, car il a besoin de volontaires pour répondre à un questionnaire par téléphone. Les personnes qui ont des difficultés du langage ou d'élocution pourront être rencontrées individuellement. Ex Aequo assure que l'anonymat des répondants et des répondantes et la confidentialité des renseignements transmis seront respectés.

Les personnes intéressées sont invitées à laisser leur nom et leur numéro de téléphone sur la boîte vocale de l'organisme, au 514 373-5503 ou à transmettre leurs coordonnées par courriel à michele.leduc@yahoo.ca.

SVP faire circuler.

Mouvement **PHAS**

(Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

Vêtements adaptés aux juniors et jeunes adultes à mobilité réduite

Françoise Dubost de MODE HANDICAP nous a fait part de sa belle initiative : vêtements conçus en fonction des besoins des personnes à mobilité réduite, adaptés à tous les problèmes liés à l'habillement, douleur, dextérité restreinte, et donc d'autonomie dans la vie de tous les jours ...

Elle s'adresse particulièrement à une clientèle souhaitant un style plus moderne et stimulant et aux juniors, avec un maximum de confort et de détails pratiques pour améliorer leur vraie vie, et aussi aux aidants qui prennent soin de personnes.

Je vous invite à aller voir le site : www.modehandicap.ca

Le régime enregistré d'épargne invalidité (REEI): connaissez- vous?

Article extrait du Bulletin de décembre 2009 du CAPVISH (Comité d'Action des Personnes Vivant des Situations de Handicap) : <http://www.capvish.org/>

En octobre 2007, le Ministre des finances et celui des Ressources humaines et du Développement social du Canada présentaient une proposition de loi pour la mise en œuvre du Régime enregistré d'épargne invalidité (REEI).

Structuré de la même façon qu'un régime enregistré d'épargne études, le REEI est un programme fédéral qui a pour but d'aider les personnes handicapées qui demeurent au Canada, ainsi que leur famille, à économiser afin de répondre à leurs besoins financiers à long terme. Un des avantages de ce régime est qu'il est à l'abri de l'impôt.

Ce qui le distingue d'un REER par exemple, c'est que le gouvernement canadien verse l'équivalent des cotisations des personnes, sous forme d'une **Subvention canadienne pour l'épargne invalidité (SCEI)** et ce, jusqu'à concurrence de 3500\$ par année. Pour cette formule, le revenu de placement, non imposable, s'accumule jusqu'à ce que commencent les retraits des fonds du REEI. Sachez cependant qu'une fois que vous commencez à retirer vos fonds REEI, ceux-ci deviennent imposables, comme s'il s'agissait d'un REER.

Pour les personnes à faible revenu, le gouvernement verse un **Bon canadien pour l'épargne invalidité (BCEI)** qui peut atteindre une valeur maximale de 1000\$ annuellement et ce, jusqu'à un montant de 20 000,00\$. L'avantage de cette formule, c'est que la personne qui a un faible revenu n'est pas obligée de contribuer au REEI pour recevoir ce Bon, elle doit toutefois en faire la demande dans la même institution financière où le REEI a été établi.

Les personnes admissibles au REEI sont celles qui sont : 1- âgées de moins de 60 ans ; 2- admissibles au crédit d'impôt pour personne handicapées et qui 3- résident au Canada. Sachez enfin qu'un parent ou le représentant légal d'une personne qui est résidente du Canada et qui est admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées est également admissible au REEI.

Enfin, comme il s'agit d'un régime d'épargne à long terme, il faut être informé que ces placements ne peuvent pas être retirés en tout temps : un minimum de 10 ans étant nécessaire pour éviter un remboursement au gouvernement.

Mouvement **PHAS**

(Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

Comme il s'agit d'un régime relativement nouveau, complexe et encore peu connu, nous vous invitons à visiter le site internet suivant : www.rhdcc.gc.ca/handicape ou encore, à composer le 1-800-622-6232 pour en savoir plus. **Source** : Ressource humaines et Développement des compétences Canada.

En vous rendant sur notre site (www.mouvementphas.org) vous y trouverez encore plus de détails puisque nous avons aussi reçu à ce sujet de l'information de monsieur Michel Madore, conseiller financier.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier **monsieur Madore** de sa précieuse collaboration !

PHAS EN ACTION :

Voici ce qui a occupé nos deux derniers mois :

- Révision du plan d'action de PHAS
- Rencontres du comité Gestion le 15 octobre 2009
- 20^{ème} anniversaire du CRADI le 23 octobre 2009
- Rencontre du comité Visibilité le 26 octobre 2009
- Rencontre avec le ROP de l'Estrie le 4 octobre 2009
- Rencontre avec À Vos Marques, Prêts, Partez (groupe de travail en orthophonie) le 30 octobre 2009
- Rencontre avec l'AQRIPH et les ROPs le 11 novembre 2009
- Préparation du nouveau matériel promotionnel de PHAS
- Remise à jour de la trousse de sensibilisation et de la présentation Power Point de PHAS
- Rencontre du Grand comité le 24 novembre 2009
- Rencontre avec Centraide le 30 novembre 2009
- Participation au forum sur la judiciarisation des personnes itinérantes du RAPSIM le 11 décembre 2009

Rencontre à venir :

Rencontre avec Me Ménard sur la réorganisation du système de santé le 15 janvier 2010

Prochaines rencontres des comités de PHAS :

- Rencontre du comité Visibilité le 7 janvier 2010
- Rencontre du comité Politique le 18 janvier 2010
- Rencontre du comité Gestion le 22 janvier 2010
- Rencontre du Grand comité le 1^{er} février 2010

En vous souhaitant une bonne lecture bien au chaud !

Mes vœux les plus chaleureux à tous.

Aude Exertier
Coordonnatrice par intérim